

Marseille, le 7 mai 2018

Le Proviseur

à

Parents d'élèves



Lycée Jean Perrin

Dossier suivi par
Philippe VINCENT

Téléphone
04 91 74 72 41

Mél.
pr.lyc.perrin@ac-aix-
marseille.fr

74 rue Verdillon
13010 MARSEILLE

Objet: Saisie d'une demande de Bourse en lycée en ligne via Internet

Dans le cadre du développement des télé-services, le Rectorat d'Aix Marseille offre aux parents qui souhaiteraient demander une Bourse en lycée pour l'année scolaire 2018/2019 la possibilité de le faire en ligne. La possibilité de le faire par dépôt de dossier papier demeurera cependant encore possible.

Vous trouverez en pièces jointes le flyer explicatif de la démarche en ligne et le dossier papier traditionnel.

Nous avons généré durant les vacances de printemps un envoi automatique d'identifiant et de mot de passe aux responsables légaux des élèves de seconde et de première car ces éléments seront nécessaires à une saisie en ligne. Un certain nombre de nos envois a échoué car l'adresse courriel que nous avons dans nos bases n'était plus active. Les parents qui souhaiteraient faire une demande de bourse en ligne et n'auraient pas ces identifiants et mots de passe voudront bien prendre contact avec le lycée (valerie.decor@ac-aix-marseille.fr) pour nous communiquer une adresse courriel valide qui permettra un envoi des éléments de connexion utiles.

Je vous précise que la campagne de Bourse en lycée sera ouverte jusqu'au mercredi 20 juin, date limite de dépôt d'une demande. **Les actuels boursiers ne sont pas concernés par ce dispositif qui ne vise qu'une 1ère demande.**

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Ph VINCENT
Proviseur

Copie : proviseurs adjoints, gestionnaire, secrétariat scolarité, CPE, AS, infirmières

→ Du 3 avril au 20 juin 2018

Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

En 2017 :
+ de **340 000**
demandes de
bourses de
collège

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017



L'identifiant
et le mot de passe
de mon compte
Éducation nationale
(ATEN) fournis
par l'établissement.



Mon adresse
de messagerie
électronique

Le déroulement de ma demande

1 Je me connecte à **Scolarité services**

<https://teleservices.ac-aix-marseille.fr/ts>

Plus simple, plus sécurisée,
je me connecte via :



France
Connect

Mes informations fiscales
sont plus précises et je
n'ai aucun renseignement
complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2 Je fais une demande pour :

- mon enfant scolarisé en 3^e en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2018 ;
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Ce service en ligne a reçu l'agrément de la commission nationale informatique et libertés (CNIL)

Vous avez la possibilité d'appeler le secrétariat du lycée (au 04 91 74 72 68) si vous rencontrez des difficultés.